

Adresse des administrateurs du département de l'Ariège qui s'indignent de la nouvelle des complots tramés contre la patrie par des nouveaux Catilina, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de l'Ariège qui s'indignent de la nouvelle des complots tramés contre la patrie par des nouveaux Catilina, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 146;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27873_t1_0146_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tour de la Montagne, et malheur aux audacieux qui méconnaîtront la souveraineté du peuple français ».

YSAM (*présid.*), ANDUZE, PIERRET.

9

Les administrateurs du département de l'Arriège ont frémi d'horreur en apprenant les complots que de nouveaux Catilina osaient tramer contre la patrie, et jurèrent une reconnaissance éternelle aux montagnards qui ont confondu ces projets liberticides.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*s.l.*, 25 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Des nouveaux Catilina avaient osé tramer la ruine de leur patrie. La Représentation Nationale devait être la première victime immolée à leur fureur, le sang des patriotes devait inonder les rues de Paris, et la République entière allait devenir le théâtre d'une scène, dont l'idée seule fait frémir d'horreur : des mains sacrilèges étaient soudoyées pour renverser le trône de la liberté, et remettre à sa place celui de la tyrannie.

Ce complot infâme avait été médité au milieu des ténèbres, par des hommes qui, sous le voile du patriotisme, avaient surpris la confiance du peuple, pour le sacrifier avec plus d'assurance à leur perfide ambition. Mais le génie de la France, qui veille sans cesse aux destinées des patriotes a dévoilé toutes ces manœuvres contre-révolutionnaires, jusqu'aux dernières ramifications. Déjà les chefs de la conspiration ont payé de leur tête, et bientôt leurs complices subiront le même sort.

C'est à toi, Montagne sainte, à qui le peuple français doit son salut; c'est sur ton sommet élevé que repose son bonheur et sa gloire. Tu as opposé constamment une résistance invincible au milieu des orages les plus violents : les flots de toutes les passions et de tous les crimes sont venus se briser à tes pieds. Rien n'est capable de t'ébranler; ta contenance ferme et majestueuse nous assure que le vaisseau de la République arrivera heureusement au port.

Recevez, Législateurs, le témoignage de notre reconnaissance, c'est un tribut que nos cœurs payent avec empressement à vos vertus héroïques. Nous applaudissons avec transport à toutes les mesures salutaires que vous employez pour écraser toutes les factions liberticides. Nous vous invitons à rester à votre poste, jusqu'à ce que votre ouvrage soit consolidé. S. et F. »

GENSON, BORDES, VERNIOLE, MANGIN, PAGÈS, ST-ANDRÉ, TAPPAROU.

10

Les administrateurs du district de Mont-de-Marsan, la commune de Jagny; les autorités

constituées de Maintenon; la société populaire d'Aunay, celle du Puy, de la Barre, département de l'Eure; de Grenade, département de Haute-Garonne, expriment les mêmes sentiments. La société de Grenade joint à ses félicitation l'offrande d'une somme de 528 liv. 15 sous.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[*Le distr. de Marsan, à la Conv.; 18 germ. II*] (2).

« Le Directoire du district de Mont-de-Marsan, en applaudissant aux mesures vigoureuses que vous venez de prendre contre tous les traîtres à la patrie, vous invita le 2 frimaire, à rester à votre poste, jusqu'à ce que la République eût enfin triomphé de tous ses ennemis. Il vous adresse aujourd'hui de nouvelles félicitations; vous venez encore de sauver la patrie; vous avez déjoué une conspiration ourdie par l'intrigue et la corruption; vous en avez poursuivi, et vous ne balancez pas à en punir les chefs et les complices.

Continuez, sages Législateurs, à rendre le peuple français aussi recommandable par l'austérité de sa morale, que redoutable aux tyrans par sa valeur guerrière. Ne souffrez désormais, que les élans de la vertu civique : et votre nom sera gravé dans les annales du monde ».

GAYET, LABAZEILLE, LAURAND, LABAIGE, LALANNE, GAFAILLE, MONNET.

b

[*La comm. de Jagny, à la Conv.; 26 germ. II*] (3).

« Citoyens Législateurs,

Encore une fois vous venez de sauver la patrie, en découvrant un complot affreux qui étoit fait pour la perdre. La tête des principaux chefs de cette conspiration est tombée sous le glaive de la loi. Continués, Législateurs, de frapper les coupables, que ceux d'entre eux qui se cachent dans l'obscurité pour n'être point connus, n'échappent point à la vengeance nationale. Le salut de la République est à ce prix.

Surtout, Législateurs, restés fermes à votre poste que vous ne devez point quitter, que l'infamale coalition des rois ne soit anéantie. Et ne perdez point de vue la reconnaissance de la patrie qui sera le juste fruits des services importants que vous lui aurez rendus.

Vive la République.

Vive la Sainte Montagne.

Citoyens Législateurs,

Qu'il vous plaisent décréter que les allées de plaisirs et d'agrémens que beaucoup de citoyens ont fait planter devant leurs châteaux, soient détruites, que les arbres en soient arrachés, non seulement que lesdites allées rapporteront du grain pour la subsistance du peuple,

(1) P.V., XXXVI, 47. Mont-de-Marsan et non pas Marsan.

(2) C 303, pl. 1100, p. 17; Bⁱⁿ, 3 flor.

(3) F¹⁰ 285, 3^e doss.; Bⁱⁿ, 3 flor. Seine-et-Oise. Voir P. ann., II.

(1) P.V., XXXVI, 47. Bⁱⁿ, 3 flor.

(2) C 302, pl. 1091, p. 25.